

2007/8526 - Fontaine des Jacobins Lyon 2e - Lancement d'une étude de faisabilité pour la restauration de la fontaine des Jacobins - Autorisation de programme pour un montant de 40 000 € TTC - Opération 52030003 du plan d'équipement pluriannuel (Direction des Etudes et Techniques Urbaines) (BMO du 03/12/2007, p. 2247)

Rapporteur : M. TETE Etienne

M. TETE Etienne, rapporteur : Pour le premier dossier, il s'agit de la Fontaine des Jacobins à Lyon 2^e. Nous sommes à la phase des études pour la faisabilité de la restauration de la fontaine qui présente différentes malfaçons, pas des malfaçons mais disons usures du temps plus exactement, d'une part, sur le circuit hydraulique et d'autre part, sur les statues elles-mêmes, une partie de l'étanchéité ayant été faite mais il y a d'autres choses encore à faire. Voilà, 40 000 € pour ces études.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement :
Monsieur le Maire, trop tard, ce dossier arrive tout simplement trop tard. Depuis 5 ans, la Mairie du 2^e arrondissement avec les associations locales, avec le Comité d'Intérêt Local Centre Presqu'île, avec les riverains qui s'étaient même fendus d'une pétition, vous réclament l'étude en urgence de la restauration de la Fontaine des Jacobins parce que nous avons fait le constat, ils ont fait le constat, que les statues étaient en train de s'altérer au point qu'il ne serait plus possible de les restaurer correctement.

Vous nous avez répondu, il y a 5 ans, qu'il y avait une question de budget, que tout ceci coûtait très cher et que ce n'était pas inscrit au Plan de mandat. Alors, nous avons pris notre petite valise et nous sommes allés voir des restaurateurs et des fabricants de matériaux, notamment de silicone, et nous avons proposé à la Mairie centrale la possibilité d'un partenariat avec un fabriquant de silicone de la région lyonnaise. A ce moment là, vous ne nous avez même pas répondu et aujourd'hui, vous lancez, même pas la restauration mais l'étude de la restauration, c'est-à-dire qu'on va faire une étude en 2008 et puis vos successeurs peut-être, décideront en 2009 ou en 2010 de procéder à la restauration. Le problème c'est que c'est trop tard c'est-à-dire qu'aujourd'hui, on ne pourra pas sauver notamment le visage des statues de la Fontaine des Jacobins.

Je vous rappelle que cette fontaine est un élément majeur de l'une des places historiques de Lyon. Je vous rappelle que ce secteur est classé au Patrimoine mondial de l'Unesco et je regrette beaucoup ce retard.

M. BUNA Gilles, Adjoint : Je voudrais d'abord rappeler que cette fontaine, effectivement, est un élément majeur comme la place du patrimoine lyonnais mais que lors du classement à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, c'était en 1992, avaient déjà été constatées des altérations par ceux qui s'étaient penchés sur le dossier et sur le dossier préalable au classement. Là, elles sont nombreuses et je doute que le silicone -il y a des miracles !- soit suffisant pour réparer ces altérations. Alors soyons sérieux, Monsieur Broliquier,

vous devriez vous féliciter qu'enfin une municipalité se penche sur la statue et sur la place, car les éléments étaient donnés comme ils sont donnés sur la fontaine des Terreaux. Pourquoi avoir si vite remis la fontaine des Terreaux à sa place, alors qu'on savait qu'elle était atteinte d'une maladie incurable, qu'elle porte des prothèses et qu'elle est un peu dangereuse ? Alors, ce n'est pas le silicone, pour les prothèses c'est à la hauteur du coût pour la fontaine des Terreaux.

C'est vrai que c'est très coûteux, que l'entretien d'un certain nombre de statues, les municipalités, les exécutifs successifs ont eu tendance à le reporter au début du mandat suivant, et jouer aussi à l'alternance. Nous, vous devriez je l'ai dit vous en réjouir, nous avons décidé de prendre le problème à bras le corps, pourquoi ? D'une part, parce qu'il y a des dégradations qui sont intrinsèques, vous avez signalé celles de la partie Sud avec les visages, vous auriez dû, comme l'a rappelé mon collègue Etienne Tête, signaler toutes les nombreuses défauts qui, là, ne relèvent pas du silicone. Vous avez, par exemple, des fissures dans les bassins, vous avez un problème d'étanchéité, vous avez des problèmes de sécurité, d'électricité dans le puits où accèdent les employés, les salariés qui sont censés entretenir, vous avez des problèmes de fuite également. Bref, il y a une étude à faire pour savoir exactement comment on peut restaurer et réparer cette fontaine.

L'étude, c'est 40.000 €, la restauration elle-même pour le moment est estimée à 1.200.000 €. Moi, je souhaite que vos amis désormais de la Majorité, au niveau national, nous aident lorsqu'on fera la demande de subvention à la DRAC. Je sais que la DRAC souffre -j'ai des échos comme mon collègue Patrice Béghain où il est dit qu'il n'y a plus un sou, qu'on supprime le budget. J'espère qu'ils auront le même souci que vous, le même allant pour nous aider à restaurer cette fontaine.

La deuxième raison pour laquelle il faut le faire c'est qu'avec, d'ailleurs, votre accord et en démarche participative commune avec la Mairie du 2^e arrondissement, on a décidé de requalifier la place des Jacobins avec le choix fait d'une équipe, l'équipe Austi. Il se trouve que dans le choix qui a été fait, la place a assez logiquement un rôle majeur et la fontaine par rapport à la requalification de la place et la journée, et la nuit. Donc, le préalable, c'est de refaire la fontaine et de faire en sorte qu'un calendrier s'articule puisque, en gros, si j'ai bien compris, premier trimestre 2008 : étude préalable, consultation de maîtrise d'œuvre : mi 2008, étude de conception à partir de fin 2008, consultation des entreprises au printemps 2009, travaux prévus de l'automne 2009 à 2010 pour la statue, et pour la place avec un léger décalage évidemment : de mi 2009 à mi 2011.

Voilà, Monsieur Broliquier, ce que nos prédécesseurs n'avaient pas fait, n'avaient pas pu faire pour des raisons financières ou pour des raisons de choix budgétaire. Nous le ferons et je pensais qu'ensemble nous allons nous en réjouir.

M. LE MAIRE : Merci, mais M. Broliquier va se réjouir avec nous et nous avons une présentation de la place qui sera faite quand ?

M. BUNA Gilles : Mercredi après-midi, il participera avec nous joyeusement à cette bonne nouvelle.

M. LE MAIRE : Donc, il se réjouira avec nous de l'action entreprise pour la place des Jacobins.

M. BROILQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Ce sera payé par le denier public du contribuable 2010, 2011, 2012.

M. LE MAIRE : Bien sûr, mais ce sont les mêmes qu'aujourd'hui et on espère bien qu'on sera là pour les inciter à faire en sorte que pour la place des Jacobins, comme pour un certain nombre d'autres projets mais nous, on sera un peu plus limitatifs, ils puissent participer joyeusement.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)